Vol. XX. Saint-Boniface, Manitoba, 16 Septembre 1891 No. 49.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:

1ère insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE MERCREDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication.

Toute communication concernant le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.

VARIÉTÉS

A MA CHAMBRETTE

SONNET

Tout est rose dans ma chambrette,
Les rideaux, le lit, les tapis,
Tout est joyeux, tout est en fête,
Tout est "tant mieux, rien n'est tant pis."

C'est mon travail cette coquette,
C'est mon orgueil, mon paradis,
Tout en elle vous fait risette,
C'est une chambrette sans prix.

Aussi quand on lui rend visite
Je suis fier et mon cœur palpite,
J'en dévoile tous les recoins,

Et chaque jour je la bichonne,
Je consacre à cette mignonne
Amoureusement tous mes soins.

GUÉNEBAULT.

LE REFROIDISSEMENT DES ÉTÉS

Au Canada, comme en Europe, les étés ne se ressemblent plus.

Là comme ici, les grandes chaleurs tropicales qui vous tenaient en haleine deux ou trois mois durant ont disparu.

De temps à autre Phébus lance bien encore quelques rayons cuisants, mais les intermittences sont tellement prolongées qu'on lui pardonne aisément ses rares œillades brûlantes.

Un tel phénomène—le refroidissement progressif de nos étés—ne pouvait cependant échapper à l'attention de nos savants. Ils en ont recherché les causes, et voici d'après l'un des plus autorisés d'entre eux, M. Flammarion, ce qu'il faut en penser.

Le refroidissement progressif de nos étés n'est, d'après lui, qu'un phénomène imputable aux courants atmosphériques, et n'ayant rien de commun avec le refroidissement séculaire qui, selon les hypothèses de la science, amènera la fin du monde.

La cause de ce refroidissement tient purement à un phénomène astronomique dont M. Flammarion va nous donner l'explication :

La terre, en circulant autour du soleil, décrit une ellipse dont le soleil occupe un des foyers. A l'une des extrémités de cette ellipse, la terre se trouve donc plus rapprochée de l'astre du jour, et il en résulte que l'hémisphère terrestre exposé aux rayons du soleil reçoit dans la première position un quinzième de chaleur en plus que dans la seconde position.

Or, la terre passe à la première position le 1er janvier, et à la seconde le 1er juillet. Les étés de nos hémisphères arrivent donc dans la section de l'orbite la plus éloignée du soleil.

Mais, en raison même de cette ellipticité de l'orbite terrestre, le mouvement de notre planète le long de cette ellipse varie en raison du carré de la distance. La terre marche moins vite en été, plus vite en hiver.

Il en résulte que du 21 mars au 21 septembre, notre planète restant plus longtemps exposée au soleil que du 21 septembre au 21 mars, reçoit juste dans les deux moitiés de l'orbite la même quantité de chaleur. Le printemps et l'été réunis durent 186 jours et 11 heures ; l'automne et l'hiver, 178 jours et 19 heures.

Actuellement, notre pôle boréal a 4,475 heures de jour et 4,291 heures de nuit, et cette différence d'illumination solaire de 184 heures doit avoir pour conséquences de permettre au pôle et à l'hémisphère nord de se refroidir moins que le pôle austral ; et, comme d'autre part, c'est en l'année 1248 que la terre a passé à l'extrémité de l'ellipse la plus proche du soleil, voilà pourquoi la durée de l'été qui, jusqu'alors, allait en augmentant, ne fait que diminuer depuis le treizième siècle.

LA BALLE DE PIERROT

NOUVELLE

La jolie et mignonne église que c'était la petite église d'Auteuil, détruite aujourd'hui, hélas ! et dont il ne reste plus l'ombre d'un chapiteau ni le soupçon d'une ogive ! A vrai dire, elle n'était pas de celles qui peuvent fournir des reliques de pierre aux archéologues, et son architecture n'avait rien de précieusement compliqué. Un beau jour, on a mis la pioche dans ses murs, et tout a disparu, sans qu'un journal ait eu seulement l'idée de faire, avec ses débris, le moindre presse-papier à l'usage de ses abonnés. L'humanité est une ingrate espèce !

Elle était pourtant bien charmante, la petite église d'Auteuil, toute modeste et paisible dans le coin de la banlieue parisienne où les mille bruits odieux de la grande ville ne venaient point troubler son recueillement. Et gaie, avec cela, dorée par le soleil et blottie dans une touffe d'arbres qui lui faisait comme un nid de verdure, et dont une bande de pierrots familiers secouaient les feuilles du matin au soir, avec un babillage étourdissant, sautant des branches sur le toit couvert d'humbles tuiles moussues, se risquant même parfois, sans vergogne, dans la pieuse maison, par les fenêtres ouvertes, et ne se gênant pas pour jouer aux quatre coins sous la voûte blanchie à la chaux.

Mais de tous les moineaux qui prenaient leurs ébats dans l'église, le plus brillant était certainement un bipède sans plumes, pierrot de nom sinon d'espèce, car dans tout le quartier, le petit Pierre n'était connu que sous le nom diminutif de Pierrot.

Le petit Pierre était un gamin de dix ans, tout blond, avec deux yeux rieurs, un nez sans cesse au vent et une perrupue bouclée qui lui dansaient continuellement autour des joues. Car il était difficile pour ne pas dire impossible, de voir Pierrot autrement que les deux pieds en l'air. Il n'y avait guère qu'un moment dans la journée où on pouvait le surprendre dans la posture d'une personne naturelle. C'était l'heure où il servait la messe. Oui, telle était la grave fonction de cet invraisemblable môme, plus volage que les moineaux dont il chipait les nids, et plus étourdi que les hannetons dont il attachait les pattes.

Donc, Pierrot servait la messe. Comment ? Ma foi, fort bien. L'abbé Grégoire, que la tante du mioche servait depuis trente ans, l'avait admirablement dressé à cet exercice. Et certes, aucun enfant de chœur, même des grandes églises de Paris, ne s'entendait mieux que Pierrot à secouer la sonnette, à balancer l'encensoir et à faire devant l'autel de belles génuflexions ; le tout aux bons endroits et sans se tromper d'une seconde, suivant syllabe par syllabe les mots latins qu'il savait par cœur sans en comprendre un seul, si ce n'est le dernier : *Amen*, cela voulait dire : Vive la toupie ! ou vive la marelle ! ou vive la balle ! selon la saison.

La vraie passion de Pierrot, c'était la balle.

Cette préférence marquée s'expliquait par d'excellentes raisons. Pour jouer à la marelle, il faut être plusieurs. Pour faire une partie sérieuse de toupie, il est urgent d'avoir plusieurs adversaires à combattre à coups de "gnons." La balle offre sur tous les autres jeux cet inestimable avantage qu'on y peut jouer seul. Il suffit pour cela de trouver un endroit propice, bien clos, formé de murs très hauts par-dessus lesquels la balle ne peut pas sauter.

C'est alors un ravissement, une lutte pleine d'émotions exquises contre les caprices rebondissants de la boule élastique contre les traîtrises imprévues des encoignures où elle change subitement de direction. En véritable amateur qu'il était, Pierrot appréciait toutes ces joies, et s'était mis en quête du lieu le plus propre à les lui faire goûter. Or, il avait découvert que ce lieu était l'église.

L'église ? Parfaitement. Pierrot avait cette tranquille audace de jouer à le balle dans le saint lieu.

Dame, où était le mal ? Quand la messe était dite et qu'il n'y va plus personne, qui diable voulez-vous que cet exercice—un peu frivole, en effet,—pût scandaliser. Il n'y avait pas grand monde pendant la journée dans la petite église d'Auteuil, et si par hasard quelque passant avait la fantaisie d'y entrer, Pierrot averti par le grincement de la porte, en était quitte pour rattrapper sa balle au vol d'une main preste, l'enfouir dans sa poche, et regagner la sacristie d'un pas discret, avec l'air innocent d'un chérubin en culotte.

Aussi, dès que l'abbé Grégoire ayant revêtu sa soutane neuve, était sorti du presbytère pour aller faire quelques visites à ses ouailles, Pierrot, le guettait, le suivait de l'œil jusqu'au tournant de la rue, et dès qu'il avait vu son dos noir et ses cheveux blancs disparaître, il se faufilait dans l'église où la fête commençait.

Ah ! les belles parties, et comme Pierrot s'en donnait à cœur joie, au nez des saints offusqués et des madones effarouchées !..... La balle allait, venait, sautait, volait, bondissait, décrivant en l'air de mirifiques paraboles, qui pour n'avoir rien de biblique, n'en s'emblaient pas moins admirables aux yeux éblouis de Pierrot. C'était une pure extase.

Un jour que l'abbé Grégoire avait oublié sa tabatière sur la table de la sacristie, il ouvrit la porte de l'église et trouva Pierrot en train de retirer sa balle du bénitier où elle était tombée.

—Qu'est-ce que tu fais là, polisson ? fit-il d'un ton stupéfait.

Pierrot s'était réveillé, rouge comme une tomate.

—Je... je.. balbutia-t-il, je lavais ma balle finit-il par dire, n'ayant rien trouvé de mieux.

—Dans l'eau benite ! petit malheureux ! tu lavais ta balle dans l'eau bénite ! s'écria l'abbé Grégoire suffoqué. Mais tu veux donc te faire damner ?

Pierrot, les yeux à terre, suçait son index sans souffler mot.

—Donne-la moi, ta balle ! fit l'abbé, au bout d'un instant.

Pierrot, médusé, lui tendit l'objet d'une main tremblante.

—Je te la confisque, reprit l'abbé d'une voix sévère. Et que je ne t'y rattrape plus !

Pierrot resta sur place, les yeux gonflés de larmes. Quand l'abbé Grégoire eut disparu, il éclata en sanglots.

Sa balle confisquée... C'était justement une superbe balle toute neuve, peinturluré de rouge et de bleu, qu'il avait acheté la veille huit sous, le fruit de deux mois d'économie ! Quel désastre ! C'était à s'arracher les cheveux de désespoir... Et, de fait, l'infortuné Pierrot enfouit ses deux mains dans ses boucles blondes. S'il n'en arracha pas une poignée, ce fut parce qu'il réfléchit soudain qu'il se ferait très mal et n'en serait pas plus avancé.

Pierrot passa une nuit déplorable. Il rêva de sa balle et lutta furieusement contre des hommes noirs qui voulaient la lui arracher. Quand il se réveilla, il y pensait encore, et sa première idée fut de savoir comment il s'y prendrait pour la ravoir.

Le moyen le plus simple était de la demander à l'abbé Grégoire. C'est ce que fit Pierrot en arrivant à la sacristie.

—Monsieur l'abbé, supplia-t-il d'un ton larmoyant, rendez-moi ma balle.

—Pour que tu recommences à la laver dans le bénitier ? Jamais ! répondit l'abbé.

Pierrot sentit son cœur se gonfler d'un désespoir immense. Il refoula pourtant son chagrin en gamin stoïque, car le devoir le réclamait. L'heure de la messe allait sonner, et c'était justement un dimanche. Il fallait se bien tenir.

L'abbé ouvrit la porte de la sacristie et se dirigea vers l'autel, suivi du lamentable Pierrot.

La petite église était pleine de monde. Mais Pierrot, ordinairement curieux, ne regarda pas seulement l'assistance, absorbé qu'il était par sa douleur.

L'office commença. Pierrot s'acquitta avec son exactitude ordinaire, mais machinalement. L'âme n'y était pas.

Sa pensée était ailleurs, en effet. Elle allait un peu partout, fouillant les recoins de la sacristie, les tiroirs de la commode où l'abbé Grégoire serrait ses affaires, se demandant où pouvait bien être sa malheureuse balle. Et, peu à peu, le cœur de Pierrot s'emplissait d'une cruelle amertume. Il se sentait pris d'une terrible rancune contre l'abbé Grégoire, cet homme si doux en apparence et qui avait été si méchant avec lui ! Positivement, il le haissait maintenant ; et, muet, les lèvres serrées, il suivait des yeux tous ses mouvements en poursuivant intérieurement un monologue rageur :

—Oui, se disait-il, va toujours ! Cela te va bien de faire la révérence devant le bon Dieu ! Ça n'empêche pas que tu m'as pris ma balle... Qu'est-ce que tu en as fait ?

A cet instant, l'abbé Grégoire tendit une main vers lui. C'était le moment de l'offertoire.

Dans sa main gauche, il tenait le calice, et il tendait la droite pour que Pierrot lui remit la burette contenant le vin sacré.

Pierrot tenait en effet les deux burettes, celle de l'eau et celle du vin.

Or, à cette minute solennelle, une pensée folle lui traversa le cerveau. Résolument, il mit les deux burettes derrière son dos et, se penchant vers l'abbé Grégoire :

—Me rendrez-vous ma balle ? lui dit-il à mi-voix.

—Comment ? fit sur le même ton le prêtre abasourdi.

—Me rendrez-vous ma balle ? répéta Pierrot, tenant toujours les burettes derrière son dos.

L'abbé Grégoire eut le vertige qu'on éprouve au bord d'un abîme. Il comprit que s'il ne disait pas : Oui, — tout était perdu... Déjà les fidèles du premier rang levaient la tête, inquiets, ne comprenant rien à ce qui se passait... Quel scandale, sainte Vierge !

—Oui ! murmura l'abbé Grégoire.

Et Pierrot acheva de servir la messe, confiant en la parole de l'abbé.

Il avait raison d'avoir confiance, car l'abbé ne pouvait manquer de tenir une promesse ainsi prononcée au pied même de l'autel.

Une demi-heure après, il était sur le seuil de la sacristie, ten-

dant à Pierrot la bienheureuse balle bleue et rouge.

—Tiens, mauvais garnement, la voilà, ta balle ! lui-dit-il. Je te l'ai promise, la voilà !

Et comme Pierrot, enchanté, tournait le dos pour prendre sa course, l'abbé Grégoire n'y pu tenir, et lui allongea dans le fond de sa culotte un magistral coup de pied.

Pierrot fit volte-face, en se frottant le bas des reins :

—Ah ! monsieur l'abbé, s'écria-t-il en éclatant de rire, vous ne m'aviez pas promis çà !

JOSEPH MONTET.

Le Manitoba.

Mercredi, 16 Septembre 1891.

QUAND FAUT-IL VENDRE ?

Beaucoup de cultivateurs se demandent s'il est préférable d'attendre, ou de vendre leur récolte immédiatement. La plupart de ceux que des nécessités pressantes forcent à réaliser incessamment croient souvent perdre sur le prix de vente. Cependant l'expérience a démontré que les quotations des mois de septembre et octobre varient bien peu jusqu'à la fin de l'année. S'il y a augmentation dans le prix elle est plus que contrebalancée par la déperdition en poids du blé et des autres céréales.

En effet, quand notre récolte est terminée les marchands de grains savent à quoi s'en tenir sur le rendement de la récolte de l'univers, ils connaissent les déficits et les surplus des marchés consommateurs, les prix sont établis presqu'immédiatement d'une manière fixe. L'accaparement peut causer des fluctuations momentanées, mais généralement, presqu'infailliblement, le prix normal reprend, c'est-à-dire le prix de septembre et d'octobre. Que l'on se rappelle l'automne de 1887.

En cet automne, les prix fin septembre et octobre étaient à $1.05 le boisseau. Beaucoup ont attendu et n'ont pas obtenu plus pour leur récolte après des mois d'attente, de travail et de pertes souvent. Les cultivateurs comprennent mieux que nous les soins et l'attention qu'il faut donner à une récolte en grenier pour l'empêcher de chauffer, etc. Cette année-là, 1887, ceux qui ont vendu à bonne heure ont mieux fait que ceux qui ont cru plus prudent d'attendre. Il en a été de même pour tous nos grains destinés à l'exportation depuis 1882.

Une seule cause pourrait, selon nous, faire hausser très sensiblement les prix actuels : ce serait une guerre en Europe. Mais est-elle probable pour cette année ? Voilà la question.

Nous ne croyons pas qu'il y ait de danger pour cette année au moins, malgré les dépêches à sensation qui nous arrivent de l'autre côté de l'océan et contredites vingt-quatre ou quarante-huit heures après. Ces nouvelles peuvent affecter la Bourse et les marchés, mais pour un cours seulement. La contradiction de la nouvelle à sensation rétablira le *statu quo*. Un exemple fera comprendre le jeu de ces dépêches, dont quelque agioteur peut bénéficier, mais d'où le cultivateur ne retirera jamais rien : " Il y a quelques jours, on annonçait par tout l'univers que les Anglais s'étaient emparés d'une petite île à l'entrée des Dardanelles, qu'ils la fortifiaient ; la guerre était imminente, les cours des Bourses de Paris, de Berlin et Vienne en étaient affectés. Savez-vous ce qui avait eu lieu ? L'équipage d'un navire anglais était simplement allé faire un pique-nique sur l'île en question. Et l'horizon politique assombri un moment redevint presque clair.

Les journaux les plus autorisés et les mieux renseignés ne prévoient pas de guerre pour cette année. L'on peut dire qu'il n'y a même pas de probabilité sérieuse de hausse de ce côté. Or, comme la guerre seule pourrait en amener une, l'on doit en conclure que les prix actuels sont définitifs, sauf peut-être quelques légères variantes dans certaines localités. Que ceux qui sont tenus de vendre immédiatement ne déplorent pas leur sort ; à la fin ils seront aussi avancés que ceux qui attendront.

Cela ne veut pas dire cependant que pour vendre immédiatement l'on doive s'en tenir au premier prix offert ; il ne faut pas toujours prendre la parole des marchands de grains ; leur intérêt les conseille de payer le moins cher possible, et leur intérêt ils le consultent aussi souvent qu'à leur tour.

Le prix du blé actuellement est de 80 à 90 centins. C'est un prix très-satisfaisant, vû l'abondance de la récolte.

PREMIER JUBILE SACERDOTAL A MANITOBA

Jeudi, le 10, Saint-Boniface était témoin d'un touchant événement qui fera souvenir. Un vénérable prêtre, chargé de cinquante années de sacerdoce, venait au pied des autels rendre grâce au Seigneur. C'était le Révérend Père Damase Dandurand, O.M.I., curé de la paroisse de Saint-Charles, qui en ce jour célébrait ses noces d'or sacerdotales. Dès la veille, la cérémonie commençait chez les Révérends Pères Oblats, à l'église Sainte-Marie de Winnipeg. A ses frères en religion étaient dues les prémices de cette fête. Le Rév. Père Beaudin, au nom du Rév. Père Camper, chargé par le Supérieur Général, lui présenta une adresse de félicitations, accompagnée de cadeaux, chape, chasuble, missel, etc.

A l'invitation de Mgr l'archevêque, le Rév. Père se rendit au palais archiépiscopal. Dans la soirée, les paroissiens allèrent en foule au salon de l'archevêché pour lui présenter leurs hommages. La nouvelle fanfare de Saint-Boniface avait bien voulu prêter son concours à la fête et exécuta dans le parterre de l'archevêché plusieurs morceaux de son repertoire.

Vers huit heures le Père Dandurand, accompagné d'un nombreux clergé, entra au salon, salué par une salve d'applaudissements. M. Joseph Lecomte, pro-maire de la ville de Saint-Boniface, lut l'adresse suivante :

Au Révérend Père Damase Dandurand, O.M.I., curé de Saint Charles, Man.

Révérend Père,

Dans quelques heures, un demi siècle se sera écoulé depuis le jour que prosterné aux pieds du sanctuaire, vous acceptiez le Seigneur pour votre partage et lui consacriez vos affections et votre existence toute entière. Cinquante années de vie sacerdotale, d'apostolat laborieux et de dévouement pour le salut des âmes ont couronné votre front blanchi dans le service du Seigneur.

Avec vous, nous venons remercier le Très Haut des nombreuses grâces qu'il a repandues sur vous et sur les fidèles par votre ministère.

Ils sont nombreux ceux qui demain élèveront leurs cœurs vers Dieu, pour le bénir de vous avoir conservé pour voir cet heureux jour. En effet pendant trente ans, la capitale de notre pays, a été témoin de vos bonnes œuvres, de votre zèle pour la religion.

Toute une génération pour ainsi dire a été à Ottawa baptisée, catéchisée et dirigée par vos sages conseils, dans le sentier de la vertu. Que de misères vous y avez consolées ou adoucies, de guérisons spirituelles vous y avez opérées ? Il serait impossible de donner une faible idée des travaux considérables entrepris, continués ou terminés par vous.

Parmi le concert d'actions de grâce et de louange que j'entends en ce moment s'élever pour bénir votre mémoire, il est une voix plus autorisée que les autres et qui, je le sais, vous sera plus chère. Il y a quelques jours, Sa Grandeur Mgr Duhamel écrivant à notre illustre archevêque, disait qu'il se félicitait d'avoir été formé par vous à la vie chrétienne. Cet éloge venu de si haut, est le plus éloquent que nous puissions vous adresser, et si nous voulions interroger la basilique, l'archevêché d'Ottawa et tant d'autres monuments élevés à la gloire de l'éducation, combien éloquemment ils publieraient votre esprit de dévouement et de zèle pour les œuvres de Dieu. Il est un souvenir que nous sommes heureux aujourd'hui d'évoquer. Vous avez été, mon Révérend Père, le premier Canadien qui soit entré dans l'illustre Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, congrégation qui a porté dans toutes les parties du Nord-Ouest les lumières de l'Evangile et qui envoie encore tous les ans ses vaillants missionnaires jusqu'au littoral de la mer polaire. Ah ! vous étiez vraiment digne par votre amour des sacrifices, d'appartenir à cette brillante milice, dévorée du désir de gagner les âmes à Dieu. Vous avez voulu consacrer le soir d'un beau jour à notre province, sur les bords de l'Assiniboine, dans la retraite, le silence et la prière, vous êtes venu loin du bruit des hommes, vous recueillir un instant, avant d'entrer dans le royaume de la véritable paix ?

Vous pourriez à bon droit, en contemplant vos longues années toutes remplies de bonnes œuvres vous écrier avec le psalmiste : " *Hæc facta est mihi quia justificationes tuas exquisivi.* " " Ce bonheur m'est arrivé parceque j'ai recherché vos commandements " Avec vous disons en ce moment *Deo gratias*. Que Dieu soit béni pour tout le bien qu'il vous a permis et vous permet encore de faire.

Puissent-elles être nombreuses les années que le ciel vous réserve pour le bonheur de ceux qui vous sont confiés et l'édification de tous les fidèles. C'est là le désir que nous formons tous en ce moment.

Le Rév. Père répondit que la démonstration de ce soir rapprochait les souvenirs d'une cérémonie qui se passait il y a cinquante ans dans un sanctuaire de Montréal, et qu'il n'oubliera pas de sa vie, et le Révérend Père rappelle en quelques mots cette touchante cérémonie.

Le pontife est déjà rendu dans le sanctuaire. Comme il est grand ! La majesté l'environne. Il parle avec énergie pour exalter la dignité et la sublimité du sacerdoce qu'il va conférer.

Parmi ceux qui l'environnent, il y avait un jeune diacre de vingt-deux ans. Ce jeune diacre reçoit bientôt l'imposition des mains et revêtu du sacerdoce, il se trouve prêtre pour l'éternité. Dans un élan d'amour pour Dieu, il s'est donné à lui non pour des années, mais pour toujours.

Cet anniversaire qui ne se renouvellera pas sur terre pour moi, me place entre deux alternatives où je me sens embarrassé. Dois-je me réjouir ? Dois-je trembler ?

Sans doute, je dois trembler. Cinquante années de travaux sacerdotaux, cinquante années de travaux dans la vigne du Seigneur, cinquante années que j'espère le bon Dieu voudra considérer avec un sentiment de compassion pour son pauvre ouvrier, cinquante longues années, vous pensez, c'est peut être déjà beaucoup trop. Et en même temps, c'est peut être bien peu que cinquante années pour tout ce que le bon Dieu demande de dévouement et de labeurs de son humble instrument. Vous voyez, mesdames et messieurs, que j'ai des raisons de trembler à l'occasion de ces cinquantes années écoulées.

Mais je pense que c'est aussi le moment de me réjouir. *Quid retribuam*, etc.

Quelles actions de grâces rendrai-je au bon Dieu pour m'avoir toléré dans sa vigne pendant 50 années ? *Quid retribuam !* Quelles actions de grâces lui rendrai-je pour avoir en ce jour béni de mon ordination, où je reçus l'ordre de porter la parole de Dieu dans le monde, et pour avoir été son ministre pendant tant d'années. Je me réjouirai donc de ces grâces si abondantes, si consolantes, comme je me réjouis de votre présence dans ce moment.

Maintenant, je vais vous demander de m'aider demain à remercier le bon Dieu d'une manière convenable. Je vais célébrer la messe à la cathédrale et je vous invite à y assister.

Toutes ces acclamations, ces bons souhaits, ces félicitations, c'est pour moi une fête de souvenir. C'est une fête dont le principal promoteur est Mgr l'archevêque qui a bien voulu m'inviter à célébrer demain par une grand'messe ce cinquantième anniversaire de ma prêtrise. Monseigneur en est comme le centre bien plus que moi-même, à plus d'un titre, et je veux lui offrir ici le tribut de ma reconnaissance et de ma vénération pour lui. Vous m'aiderez aussi pour demander au bon Dieu qu'il accorde à notre vénéré archevêque de voir aussi ses noces d'or. Ce ne sera pas bien long Ce sera dans quatre ans seulement, et nous prierons tous pour voir ce beau jour.

Mesdames et messieurs, je vous remercie de vos sympathies. Cinquante ans, c'est long. Cinquante ans, c'est un demi-siècle. On y compte cinq décades, comme on dit. Passées dans la prêtrise, c'est cinquante années de bonheur pour moi, c'est comme le chapelet d'or.

Je vous prie donc d'être demain avec moi devant le bon Dieu. Je le prierai pour vous pour qu'il vous donne ses grâces ; je lui demanderai d'avoir pour vous une coupe, une grande coupe d'or, qu'il la remplisse comme il faut, et qu'il la verse en bénédictions pour vous tous qui êtes ici dans une circonstance si émouvante et si heureuse pour moi.

A la fin de l'adresse, Sa Grandeur Mgr Taché entra au salon, suivi du Rév. Père Allard. Un magnifique calice en or, don de Mgr l'archevêque d'Ottawa, lui fut présenté. M. N. Germain, ancien paroissien de l'église Notre-Dame d'Ottawa, que le Rév. Père avait marié il y a plus de quarante-six ans, portait le calice. Alors Mgr Taché adressa la parole au Rév. Père et lut une lettre de Mgr Duhamel, exprimant le regret de ne pouvoir être présent à la fête.

Le lendemain matin, vers dix heures, les cloches de la cathédrale appelaient de leurs sons les plus joyeux, les fidèles à venir se joindre au vétéran du sacerdoce pour rendre grâce à Dieu. Une grand'messe solennelle fut chantée par le Rév. Père Dandurand, accompagné du Rév. Père Favreau comme diacre, et de M. l'abbé Gauthier comme sous-diacre. On voyait au chœur Mgr l'archevêque, Mgr Grouard et la présence d'un grand nombre de prêtres, tant réguliers que séculiers.

Après l'Evangile, Sa Grandeur Mgr Taché prononça un sermon de circonstance, dont nous regrettons de ne pouvoir publier le texte, cependant le résumé ci-dessous pourra donner une idée des paroles éloquentes et émues de notre vénérable Métropolitain :

" *Ego sum via et veritas et vita* " Je suis la voie et la vérité et la vie. L'orateur rappela à l'auditoire l'admirable passage de Saint-Jean dans lequel le Seigneur fit comme ses adieux à ses apôtres. Après leur avoir donné la plus grande preuve d'amour dans l'établissement de l'Eucharistie, il leur donna la preuve de l'humilité dans le lavement des pieds. Puis se rasseyant à table, il reprit la conversation qui peut être regardée comme une haute leçon de théologie morale et dogmatique. Le Sauveur étant le Maître et les apôtres étant les disciples. Le Sauveur insinue à Judas l'horreur du crime qu'il veut commettre, il permet au disciple bien-aimé de se reposer sur sa poitrine et lui confie un secret, les prévient tous contre la présomption en annonçant à Pierre sa chute comme châtiment de la trop grande confiance qu'il a en lui-même, et à l'incrédule Thomas il annonce cette sublime vérité " Je suis la voie, la vérité et la vie "

Et comme le Sauveur n'est pas venu ici-bas pour lui même, il veut que ses attributs puissent être communiqués à ceux qu'il a rachetés. C'est pourquoi il établit le sacerdoce chrétien afin de rendre les hommes participant de ce qu'il est lui-même, ce sacerdoce qui est d'origine divine puisque le Sauveur dit aux apôtres : " Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, c'est moi qui vous ai choisi." Ce sacerdoce dont la fécondité sera tel, que le Maître ajoute, je vous ai choisi pour que vous portiez du fruit et que le fruit demeure. C'est le sacerdoce catholique dans son étendue que la voix de ceux qui le possèdent doit retentir jusqu'aux extrémités du monde. Sacerdoce catholique dans son objet : " Allez enseignez toutes les nations," prêchez l'Evangile à toute créature ; sacerdoce catholique dans sa doctrine puisque le Divin Maître promet à ses apôtres de leur envoyer le consolateur, l'esprit qui leur enseignera toute vérité et qui leur commande de prêcher tout ce que lui-même leur a dit ; sacerdoce catholique dans sa durée puisque son Auteur n'hésite pas à dire à ceux à qui il le confère : " Voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles." Ce sacerdoce admirable devra rendre le monde participant des attributs du Sauveur qui est la voie et la vérité et la vie.

Voyons, ajoute le prédicateur, comment harmoniser ces assertions. Je suis la voie, dit Jésus, et mon prêtre devra montrer la voie. La voie a été perdue par la désobéissance du premier homme et ses descendants ont tellement corrompu leur voie qu'il a fallu que le Fils de Dieu vienne sur la terre et avant de la laisser il affirme qu'il est la voie. Le prêtre fait entrer les enfants d'Adam dans cette voie en régénérant les hommes par le baptême. Celui qui croira et sera baptisé, sera sauvé. Donc le baptême met dans la voie. Mais le baptême ne rend point impeccable et le péché fait sortir les hommes de la voie. C'est pourquoi Dieu a donné à ses prêtres le pouvoir de pardonner le péché. " Les péchés seront pardonnés à ceux à qui vous les pardonnerez. Tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel." Le sacrement de pénitence confié au prêtre leur permet de ramener dans la voie ceux qui s'en sont écartés.

Le moment suprême est arrivé, l'homme est aux prises avec les horreurs de la mort, la malice du démon redouble ses efforts pour jeter l'infortuné hors des sentiers qui le mènent au ciel ; mais le sacerdoce chrétien est là et le précepte de l'apôtre Saint-Jacques s'accomplit : " Quelqu'un d'entre vous est-il malade, qu'il fasse venir le prêtre, celui-ci oindra le malade de l'huile sainte, il priera pour lui, ses péchés lui seront pardonnés, et ce sacrement d'Extrême-Onction maintiendra dans la voie ceux qui le reçoivent." Donc, le sacerdoce catholique mène à la voie, y ramènent ceux qui s'en écartent et y maintient l'homme jusqu'à ce qu'il laisse la terre pour entrer en possession de celui qui est la voie.

Jésus s'est dit la Vérité. Pour tromper nos premiers parents, le démon avait eu recours au mensonge. Pour sauver l'humanité, il faut la ramener à la vérité et l'en faire participante. Et c'est le sacerdoce chrétien qui accomplira cette régénération.

L'union conjugale avait été souillée par le mensonge, la Vérité élevera cette union à la dignité d'un grand sacrement, et le sacerdoce le bénira pour que lès fruits qui naîtront d'elle soient aptes à recevoir la vérité, et la famille chrétienne sous l'influence des grâces du sacrement de mariage entretiendra le divin flambeau et la lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde.

Jésus a promis le saint Esprit, l'Esprit de vérité ; les apôtres l'ont reçu dans sa plénitude, et plus que cela, ils ont reçu le pouvoir de le communiquer aux autres, puisque c'est à ceux qui ont reçu la plénitude de son sacerdoce que Jésus-Christ a confié l'administration du sacrement de confirmation par lequel l'âme chrétienne s'illumine des divines splendeurs de la vérité.

" Je serai avec vous jusqu'à la consommation des siècles." Comment va se réaliser cette divine promesse faite à des hommes mortels, elle va se réaliser par la transmission du divin sacerdoce communiqué par le sacrement de l'Ordre. Jésus-Christ est l'Auteur de la hiérarchie catholique, il a institué le Souverain Pontificat.

Pour instruire et diriger l'Eglise Universelle en l'établissant sur le roc inébranlable. " Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle." " J'ai prié pour que ta Foi ne défaille pas." Il gardera donc la vérité, ce souverain Pontife, et il confirmera ses frères en la foi, et il les dirigera en vertu de la puissance suprême qui lui a été conférée. " Je te donnerai les clefs du royaume des cieux."

Le Souverain Pontife ne peut pas suffire à lui seul, aussi l'esprit de vérité " a placé les évêques pour régir l'Eglise de Dieu " et ces chefs des églises, en communication avec le chef suprême propagent la vérité et conduisent les âmes à Jésus-Christ, puis ils transmettent à d'autres évêques qui, comme eux-mêmes, transmettront aussi cette vérité. Il y a à peine un mois, ajoute le prédicateur, vous avez été les heureux témoins de cette transmission épiscopale en voyant trois prélats imposer leurs mains et communiquer le Saint-Esprit à celui que le Souverain Pontife avait choisi pour être évêque d'Ibora, et vous avez vu ce dernier courber sa tête et ses épaules pour recevoir le fardeau des saints Evangiles qui contiennent la Vérite.

Puis les évêques, à leur tour, se choisissent des aides auxquels ils imposent les mains et donnent le caractère sacré du sacerdoce, et par ces divines transmissions, le sacerdoce chrétien qui a pour objet d'enseigner ce qui est vrai maintient la connaissance et le service de Jésus-Christ qui est la Vérité.

Le Divin Sauveur n'est pas seulement la voie et la vérité, mais comme il l'a dit lui-même, il est aussi la vie.

L'homme créé à l'image et à la ressemblance de Dieu était doué d'immortalité, il a perdu cet incomparable privilège, puisque la mort est entré dans le monde par le péché. Le Créateur avait imposé un léger sacrifice à sa créature pour affirmer son souverain domaine. Adam a préféré le sifflement du mensonge infernal aux douces harmonies de la voix du Père Céleste, il a refusé le sacrifice, il a mangé du fruit défendu, est devenu prévaricateur, a perdu ses droits à la vie, à la vie du temps, à la vie de l'éternité. Le sacrifice seul, mais un sacrifice infini pouvait réparer cette perte immense ; ce sacrifice, ce sera l'immolation de Celui-là même qui est la vie et qui seul peut triompher de la mort. Le Fils de Dieu se fait homme, il s'immole sur la croix, il s'immole sur l'autel du cénacle et il dit à ceux qu'Il fait ses sacrificateurs : " Faites ceci en mémoire de moi." Et il communique à ses prêtres, à son sacerdoce le pouvoir incomparable de l'immoler, et par le sacrifice de nos autels de rendre l'humanité participant de la vie. La vie s'entretient par la manducation et Jésus nous dit : " Ma chair est vraiment une nourriture et mon sang est vraiment un breuvage. Celui qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi et je demeure en lui." Et le prêtre convie les fidèles à cette divine manducation et leur donne la sainte communion et leur donne par consequent la vie puisqu'il les fait participant de Jésus-Christ lui-même.

Tel est le divin sacerdoce, le sacerdoce chrétien, le sacerdoce catholique. Puis l'orateur conclut en s'adressant au Révérend Père Dandurand, qui célébrait la messe : Ce sacerdoce, mon Révérend Père, vous l'avez reçu il y a cinquante ans ; vous êtes devenu Prêtre, chargé de montrer la voie, d'y conduire et d'y maintenir ; membre du sacerdoce, vous avez enseigner les choses saintes, c'est-à-dire la vérité. Vous avez été le sacrificateur de la Divine Victime. Pendant les longues années d'un ministère laborieux que d'âmes vous avez conduites dans cette voie par le saint baptême, que de pécheurs vous avez ramenés dans cette voie en mêlant vos larmes aux leurs dans le sacrement de pénitence en les reconciliant avec le Dieu qu'ils avaient offensé ; que de pauvres mourants vous avez assistés au moment suprême, leur donnant l'Extrême Onction, leur prodiguant les encouragements qui les aidaient à mourir dans le Seigneur.

Revêtu du sacerdoce, votre doctrine a toujours été la véritable, en communion avec votre évêque, avec le Souverain Pontife. Que d'unions vous avez bénies et que de croyants ces unions ont donnés à l'Eglise. Vous avez savouré le bonheur de préparer des milliers d'âmes à la réception du Saint-Esprit. Vous n'avez pas été étranger à la préparation des lévites pour le sanctuaire.

Depuis cinquante ans, vous êtes sacrificateur. Des milliers de fois, la Divine Victime est descendue du ciel à votre voix pour s'immoler sur l'autel entre vos mains. Des centaines de mille fois, vous avez distribué le pain des anges aux fidèles que vous rendiez désireux de cette sainte manducation. Continuez, mon Révérend Père, cette vie sacerdotale pendant de longues années. Oui, *ad multos annos*, et quand votre carrière mortelle se terminera, vous irez au ciel recevoir la couronne de gloire et d'immortalité promise aux prêtres de Jésus-Christ, car vous êtes prêtre pour l'éternité. *Tu es sacerdos in æternum*.

Après la messe, les catholiques de Winnipeg présentèrent une adresse au R. P. Dandurand.

L'hon. Alexandre Lacoste, Juge en Chef de la Province de Quebec et l'hon. J. J. Ross, President du Senat

Une dépêche d'Ottawa en date du 15 courant dit ce qui suit : " La nomination de l'hon. Alexandre Lacoste, C.R., à la position de juge en chef de la cour d'appel est annoncée officiellement. Il sera remplacé à la présidence du Sénat par l'hon. J. J. Ross, M.D., ex-premier ministre de Québec."

L'hon. Alexandre Lacoste naquit à Boucherville en 1842. Il fit ses études au collège Saint-Hyacinthe et à l'Université Laval de Québec. En 1866 il épousa Mademoiselle Globensky. Il fut admis au barreau en 1863 et créé Conseil de la Reine en 1880. Il fut nommé conseiller législatif de la province de Québec en 1882, sénateur en 1884. Le 11 avril 1891 il était appelé à la présidence du Sénat.

L'hon. M. Lacoste est une des lumières du barreau canadien. Son élévation au banc judiciaire est bien vue de tous.

L'hon. J. J. Ross, le nouveau président du sénat, est né à Sainte-Anne de la Pérade en 1833. Bien qu'il porte un nom écossais, l'hon. sénateur est un Canadien-français et par la langue et par la religion et par les sympathies.

L'hon. Dr Ross a été président du conseil législatif de Québec et membre du conseil exécutif de 1873 à 1874. Il fut rappelé dans le cabinet en 1876, et il y resta jusqu'en mars 1878. En 1879, il accepta le portefeuille des travaux publics et de l'agriculture. Il se retira du cabinet en 1882. En 1884, il fut chargé de constituer un cabinet. Il réussit et resta premier et commissaire des travaux publics et de l'agriculture jusqu'en 1889. Précédemment, l'honorable J. J. Ross avait représenté Champlain à l'assemblée législative de 1861 jusqu'à la confédération Le même comté lui confia ses deux mandats en 1867. Nommé conseiller législatif la même année, il résigna son mandat à l'assemblée législative. Il représenta Champlain aux communes jusqu'en 1874. Il fut nommé sénateur en 1889.

Comme la précédente, cette nomination est bien accueillie.

LAC MANITOBA

Un correspondant de Saint-Laurent nous communique ce qui suit :

M. le Directeur,

Je viens de lire l'article de M. l'abbé Georges Dugas, le travailleur infatigable qui a tant fait pour les Métis, demandant des renseignements sur l'étymologie du nom du lac Manitoba

" Manitoba " est un mot sauteux, (thuvi) Manito-wapa. " Manito " veut dire Esprit, et " wapa " Détroit, c'est-à-dire Détroit de l'Esprit.

Quelques sauvages traversaient le détroit et ils entendirent un bruit dont ils ne purent s'expliquer la nature. Superstitieux à l'excès, il n'en fallait pas plus pour en conclure au merveilleux. En repassant au même endroit, ils virent ou crûrent voir un animal inconnu : c'était un esprit sans doute, et l'endroit fut nommé " Manito-wapa," Détroit de l'Esprit.

Le lac du Diable s'appelle en sioux " Mini - wakan," *mini*, eau, *wakan*, diable.

A propos de mots sauvages, permettez moi de vous donner l'étymologie du mot Winnipeg, en sauteux, " Winni-pik." " Winni " signifie sale, et " pik," eau

Voici, je crois, la véritable étymologie des mots sus-mentionnés.

PERSONNEL

M. A. F. Martin, M. P. P., est parti hier pour aller exécuter un contrat d'arpentage au lac Dauphin, en cette province. Ce travail retiendra M. Martin pendant quelques mois.

M. Albert Bétournay, inspecteur des écoles catholiques sauvages, est arrivé en cette ville d'une tournée d'inspection des écoles du lac des Bois. Lundi, il a visité l'école industrielle de cette ville, aujourd'hui il s'est rendu à l'école de la Rivière aux Roseaux et il doit retourner à Régina demain.

Madame Dr Lambert et Mme T. Bertrand sont revenues d'une promenade dans la province de Québec vendredi dernier.

M. Bélanger, facteur en chef de la Cie de la Baie d'Hudson, à Norway House, est retourné à son poste lointain lundi soir.

M. Angus McKay, agent des sauvages à Berens River, et à Winnipeg depuis quelques jours, est également retourné chez lui.

Choses et Autres

La majorité du sous comité chargé de faire rapport dans l'enquête Tarte-McGreevy, exonère sir Hector Langevin de tout blâme, mais elle blâme McGreevy, Perley et autres ; la minorité, elle, a préparé un rapport tout différent, blâmant sir Hector en plusieurs instances.

On s'attend à une crise à Québec d'un moment à l'autre. D'après les journaux, le lieutenant-gouverneur exigerait des explications complètes ou une commission royale nommée par lui. Quelques-uns comptent sur un renvoi d'office du cabinet et l'appel de M. de Boucherville à la tête des affaires.

Dimanche matin, à Québec, le feu se déclara dans l'épicerie d'un nommé Ouellet, au Cap-Blanc. Une vingtaine de maisons ont été détruites. Au commencement de l'incendie, quelqu'un qui pénétra dans le magasin de Ouellette s'aperçut que les planchers et les comptoirs avaient été arrosés de pétrole. Le misérable Ouellette a failli être lynché ; l'intervention opportune de la police l'a sauvé d'une mort certaine.

M. Jules Grévy, ex-président de la république française, est décédé mercredi, à Paris.

Il a occupé la présidence pendant 9 ans. Le 2 décembre 1887, à la suite de scandales provoqués par son gendre, Daniel Wilson, il se vit contraint de se démettre du premier poste de la république française. Depuis cette époque, il a vécu dans l'oubli.

Le monde diplomatique est sans dessus dessous, à propos de la prétendue occupation d'une petite île turque à l'entrée des Dardanelles, par les Anglais. De suite, rumeurs de guerre entre l'Angleterre et la Russie. Conséquences, les Bourses sont affectées ; les chances de l'un ou l'autre pays sont pesées ; on fait le démembrement des armées respectives ; quelques uns même exploitent une guerre universelle, mais après quelques jours, on finit par apprendre que les Anglais étaient simplement allés faire un pique-nique sur l'île en question.

La paix est rétabli au Chili et le nouveau gouvernement s'efforce de faire oublier sous le plus court délai les horreurs de la guerre civile. On ignore encore ce qu'est devenu Balmaceda, le dictateur en fuite.

Deux mille ouvriers de scieries à Hull sont en grève, demandant une augmentation de salaire de 50 cts par semaine et une diminution des heures de travail. Ces demandes ne sont pas exagérées, nous dit on. Hier M. Eddy, le grand fabricant de Hull a été sorti de sa voiture et roulé dans la boue, un autre citoyen éminent a été également maltraité par les grévistes. Deux régiments de volontaires ont été appelés sous les armes.

Il y a actuellement à Montréal une fillette de 8 ans nommée Rose Délima Belleville qui jouit du privilège de guérir toutes les maladies, telles que surdité, cécité, etc., par le simple attouchement avec une plume d'oie. Prétendue ou vraie la vertu de la plume d'oie rapporte aux parents de la bambine un argent fou.

Un nommé Bélanger, marchand bien connu de Lowell, Mass., a été trouvé assassiné dans son magasin la semaine dernière. On ne peut trouver aucune indice de nature à mettre sur la trace de l'assassin. Ce meurtre a causé un vif émoi dans la ville où M. Bélanger était très estimé.

En vertu des instructions transmises aux maîtres de poste des Etats-Unis, ces fonctionnaires peuvent maintenant garder toutes les lettres reçues d'autres pays et marquées de ces mots "Supposées passibles des droits de douane," et obliger les personnes qui les réclameront à les ouvrir en leur présence pour voir si elles ne contiennent pas des annonces de loterie ou des effets pour lesquels il y a des droits de douane à payer. S'ils trouvent une lettre contenant les choses mentionnées plus haut, ils la confisqueront jusqu'au jour où la chose pourra être réglée par les autorités à Washington ou le percepteur local.

La *Minerve* de Montréal est entrée dans sa soixante-quatrième année d'existence. Depuis sa fondation ce journal a toujours vaillamment combattu pour les intérêts de notre nationalité. Les français de Manitoba et du Nord-Ouest n'ont pas dans la presse d'ami, plus dévoué que le confrère à qui nous offrons nos sincères félicitations.

CONCERT-PROMENADE

Le concert-promenade au bénéfice de l'hôpital et de l'orphelinat de Saint Boniface a eu lieu jeudi soir le 10 courant. La décoration de la salle ne laissait rien a désirer. Les organisatrices de la soirée méritent beaucoup de crédit, surtout Mesdames Dubuc, Girard, Bertrand et Monchamp.

Les recettes ont été des plus satisfaisantes.

UNE INVITATION

Le lieutenant-colonel Brophy et les officiers du 91e bataillon, désireraient qu'il se formât en cette ville une compagnie de volontaires incorporée au corps susdit. Nous ne voyons pas ce qui empêcherait nos jeunes gens de profiter de l'offre qui leur est faite. Samedi soir, à 8 heures précises, il y aura à l'hôtel de ville une assemblée pour prendre cette question en considération.

Que tous les jeunes gens surtout se fassent un devoir de s'y rendre.

Chronique Locale.

—La liste électorale de Winnipeg-Sud sera close le 18 courant. Que ceux qui ne sont pas encore inscrits s'empressent de donner leur nom.

—Jeudi dernier, M. James E. P. Prendergast, M.P.P., a été élu à l'unanimité maire de la ville de Saint-Boniface en remplacement de M. T. A. Bernier, démissionnaire.

—La ville de Saint-Boniface a en vente cinq ou six lots de ville qu'elle a acquis pour taxes. Le conseil a décidé de vendre ces lots. Conditions faciles. Avis aux acquéreurs.

—On nous prie d'annoncer que Mademoiselle Emilia Turgeon, modiste, en villégiature à Saint-Norbert, est revenue à Winnipeg où elle exécutera sous le plus bref délai et à la satisfaction des plus délicats, les ordres qu'on voudra bien lui confier. No. 285, rue Fort, Winnipeg.

—L'on se plaint de ce que le règlement concernant les animaux errants ne soit pas mis en force. Chaque propriétaire devrait renfermer son bétail chaque soir, un règlement de la ville y oblige, croyons nous, mais s'il y a une loi qui est lettre morte c'est celle-là. La nuit la ville est aux vaches. Outre les dommages que ces très utiles quadrupèdes peuvent causer aux jardins, elles font un vacarme d'enfer, empêchant de dormir ceux chez qui elles vont se camper. Plusieurs portent au cou des cloches d'un volume exhorbitant, et en ruminant, broutant, ou chassant les moustiques, ces cloches sont continuellement en branle faisant un tintamarre étourdissant, venant de tous les coins et recoins de la ville. Les autorités devraient voir à l'observance des règlements.

Chronique de la Province.

Saint Laurent,

11 septembre.—Plusieurs familles françaises sont venues s'établir à Saint-Laurent. Elles sont enchantées du pays. Il y a plusieurs personnes qui s'efforcent de déprécier notre localité, mais le colon qui vient quand même est bien vite revenu de ses préjugés. Saint-Laurent est le meilleur endroit de la province pour l'élevage du bétail. C'est une branche qui paie très bien et plus sûre que la culture des céréales seule.

UNIVERSITE DE MANITOBA.

Avis est par les présentes donné que les examens supplémentaires et pour la matriculation en médecine, commenceront le 22 Septembre prochain à 9 heures a.m. Le 8 Septembre est le dernier jour pour la réception des applications. Les honoraires doivent accompagner l'application.

T. A. BERNIER,
Régistraire.

Winnipeg, 26 août 1891. 3i 2.9.91

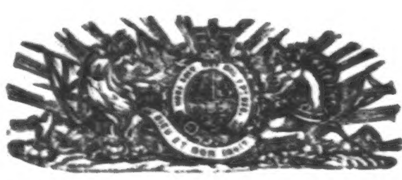
PERDUE.

Le 28 août dernier une vache brune (bay) marquée "J. B." sur une des cornes ; une des oreilles est fendue, la queue coupée et un des trayons de devant est tari.

Récompense libérale à quiconque la ramènera ou la fera trouver à

D. McANNANY,
Saint-Boniface.

1i 9.9.91



Soumissions pour un permis de couper du bois sur les terres de la Puissance dans la province de Manitoba

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour un permis de couper du bois devant être ouverte le 5 octobre 1891," seront reçues à ce département jusqu'à midi, lundi, le 5 octobre prochain, pour un permis de couper du bois dans le township 1, rangs 8 et 9, à l'est du premier méridien, dans la dite province.

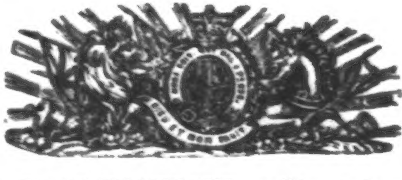
Les règlements d'après lesquels un permis sera accordé en même temps qu'un plan montrant approximativement la position de la limite en question, peuvent être obtenus à ce département ou au bureau de l'Agent des Bois de la Couronne, à Winnipeg.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté par une banque incorporée fait payable au sous-ministre de l'Intérieur pour le montant du bonus que le soumissionnaire est prêt à payer pour le permis.

Les soumissions par télégraphe ne sont point prises en considération.

JOHN R. HALL,
Secrétaire.

Département de l'Intérieur, Ottawa, 1er sept. 1891. 1i 16.10



DES SOUMISSIONS scellées, adressées au soussigné et endossées "Soumission pour le Bureau de Poste de Vancouver, C.A.," seront reçues à ce bureau jusqu'à vendredi, le 2 octobre 1891, pour l'exécution des divers travaux contingents à l'érection d'un Bureau de Poste, etc., à Vancouver, C.A.

L'on peut voir les plans et devis au ministère des Travaux Publics à Ottawa et au bureau de C. O. Wickenden, architecte, Vancouver, le et après vendredi, le 11 septembre.

On ne prendra en considération que les soumissions faites sur les imprimés fournis et qui seront signées de la main des concurrents.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque accepté, égal à cinq pour cent du montant net qui y sera inscrit. Ce chèque sera confisqué si l'adjudicataire refuse de signer le contrat ou s'il ne l'exécute pas intégralement ; il sera remis si la soumission n'est pas acceptée.

Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
E. F. E. ROY,
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 1er sept. 1891. 2i 16.10

AVIS est donné par le présent que James Albert Manning Aikins, de la Cité de Winnipeg, dans le Comté de Selkirk, dans la Province du Manitoba, avocat, s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son épouse Mary Bertha Aikins, maintenant de l'Etat de New-York, un des Etats-Unis d'Amérique, pour cause d'adultère, de désertion et de bigamie.

W. H. CULVER,
Solliciteur du requérant.

Daté à Winnipeg, dans la Province du Manitoba, ce 17e jour de juin A.D. 1891.
jno 19.8.91

AGRICULTURE

LA RACE JERSEY EN FRANCE DANS LES CONCOURS AGRICOLES RÉGIONAUX

(*Suite et fin.*)

En parcourant le tome X, le dernier paru du herd-book, on voit d'après les signalements que sur les 652 vaches qui y sont inscrites, il s'en trouve tout au plus 250 dont la robe soit absolument sans taches blanches. Toutes les autres en portent de plus ou moins étendues sur les différentes parties du corps. On en compte même 50 dont la robe est mi-partie brune et blanche, ou fauve et blanche, ou grise et blanche. Quant à la couleur de la langue, bien qu'elle ne soit pas indiquée dans tous les signalements, on relève cependant 230 vaches à langue noire et 135 à langue blanche. Il en est de même pour la couleur de la queue, et on trouve 215 vaches à queue blanche, contre 340 à queue noire.

Les exemples suivants démontreront encore plus péremptoirement, qu'à Jersey on n'attache pas d'importance à la couleur, même dans les concours.

La fameuse vache *Soucique*, connue pour avoir donné 17 lbs de beurre dans une seule semaine, est signalée au herd-book, comme ayant une tache blanche entre les cornes, une autre sur le rein droit et les hanches blanches (*white spot between horns, white spot on right loin, hips white*), ce qui ne l'empêcha pas de gagner à Jersey le premier prix Guénon et la coupe d'argent.

Coomassie, l'une des vaches les plus célèbres de l'île, qui rendit en sept jours 17.86 lbs de beurre, portait entre les hanches une tache en forme de 7 (fig. 7 *between hips*) ; malgré cela elle remporta de 1876 à 1880, tous les premiers prix et fut vendue $600.00. Sa descendance est tout particulièrement recherchée.

J'ai entre les mains le rapport de la *Royal Jersey Agricultural Society*, sur les concours de bestiaux de 1890.

A l'exposition du 3 avril de cette même année, 71 taureaux concouraient pour 7 prix. Voici le signalement de quelques lauréats, que je copie textuellement dans les volumes du herd-book :

Standard, 2e prix : *White speck on right tigh* (tache blanche sur la cuisse droite).

L'*Etacq Prince*, 3e prix : *White tongue, black tail* (langue blanche, queue noire).

Au concours du 30 mai suivant, on comptait 257 vaches ou génisses pour 22 prix. Je remarque parmi celles qui ont été récompensées dans les diverses classes :

Princess of bonne nuit, 4e prix de génisses pleines. Elle a la touffe de la queue noire avec une boucle blanche et porte une tache blanche sur le flanc gauche (*white patch on left flank, black switch with white ring*).

Régalia 5th, 3e prix des génisses en lait. On la signale comme étant de couleur unie et ayant la langue blanche et la queue noire (*solid color, tongue white, switch black*).

Egyptienne, 4e prix de la même classe. Elle a la langue et la queue blanches et une large tache blanche sur le garrot (*tongue and tail white, white patch across withers*) ; elle est de robe fauve et blanche (*fawn and white*).

Golden Rose 3rd, 1er prix des vaches de trois à six ans. Elle a la langue blanche, la queue noire et du blanc derrière chaque épaule, (*white tongue, black tail, white behind each shoulder*), couleur fauve et blanc.

Brebis 3rd, 4e prix de la même classe. Elle est inscrite comme ayant la queue noire et blanche, une tache blanche sur chaque grasset, la langue blanche (*tail black and white, white spot on each stiffle, white tongue*).

Devotion 2nd, 1er prix des vaches âgées. Elle a la queue brune et la langue blanche (*brown tail, white tongue*).

Je citerai encore le taureau *Stanley*, qui, bien qu'ayant la langue et la queue blanches, n'en a pas moins obtenu le premier prix au concours de Jersey, en 1890.

C'est qu'en effet, les jurés choisis par la *Royal Jersey Agricultural Society*, pour classer les bestiaux dans les expositions, ne se préoccupent pas de leur couleur, ils ne les jugent que d'après leur conformation et leurs qualités beurrières.

Par conséquent, ce qui pour eux n'est pas une cause de dépréciation ne devrait pas l'être chez nous, à plus forte raison, quand il s'agit de la race jersiaise.

Pendant le concours régional de Saint-Lô, les exposants et les délégués des sociétés agricoles furent réunis à la mairie, sous la présidence de l'inspecteur général de l'agriculture, pour étudier les modifications à apporter au programme de 1891. A cette séance, en considération du développement incontestable de l'élevage de la race de Jersey dans l'Ouest et dont la magnifique exposition de Saint-Lô fournissait la preuve éclatante, la grande majorité des assistants sollicita vivement la création d'une catégorie spéciale, par elle, au concours régional de Saint-Brieuc.

Dans le département d'Ille-et-Vilaine, il a été introduit de Jersey, par le port de Saint-Malo, depuis le 3 août 1883, époque où il fut ouvert à l'importation des bestiaux, jusqu'au 1er janvier de la présente année, 14 taureaux, 9 taurillons, 350 vaches et 2 génisses. Or, les produits qui en sont sortis sont assez nombreux aujourd'hui pour qu'il soit possible de réunir à Saint-Brieuc un ensemble aussi complet et aussi remarquable que celui qui figurait à Saint-Lô en 1890.

Dans le compte-rendu de la séance de la société nationale d'agriculture de France, dont j'ai parlé en commençant, je lis le passage suivant : "A propos du concours des vaches laitières, M. Gréa se fait le porte-parole d'un grand nombre d'exposants. Pourquoi, comme cela se fait dans d'autres concours, en Angleterre, par exemple, ne pas faire traire les vaches exposées et se rendre ainsi compte de la quantité et de la qualité du lait fourni par chaque vache ? On aurait ainsi des données précises pour décerner les prix."

Si cette poposition aussi pratique que juste recevait une solution favorable, on verrait bientôt, dans nos concours, les vaches jersiaises prendre leur revanche de l'accueil peu bienveillant et du dédain qu'elles y rencontraient naguère.

BOBY DE LA CHAPELLE.

(*Journal d'agriculture pratique*).

CONTRATS DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS cachetéesa dressées au Maître-Général des postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 30 octobre prochain, pour le transport des malles de Sa Majesté, par contrats, pour la période de quatre années, sur chacune des routes suivantes, à partir du 1er janvier prochain :

BLYTHFIELD et LASALLE, *vià* Oak Bluff, une fois par semaine, distance supputée, 14 milles.

WHITEMOUTH et la GARE DU CHEMIN DE FER, douze fois par semaine, distance supputée, ½ de mille.

Des avis imprimes contenant plus amples informations relativement à ces contrats et des formules en blanc sont à la disqosition du public aux bureaux de poste ci-dessus et à ce bureau.

W. W. McLEOD,
Inspecteur des Postes.
Bureau de l'Inspecteur des Postes, Winnipeg, 7 août 1891